

# Assurance incendie et copropriété – FFICO

Assurance incendie et copropriété

**Code produit :** FFICO

**Niveau :** Initiation

**Modalité :** Classe virtuelle

**Durée (en heure) :** 2.5

**Tarif :**

**Eligible DDA :** oui

**Public :** Collaborateurs de services sinistres et commerciaux

**Prérequis :**

aucun

## Objectif

- connaître les grands principes de l'assurance de copropriété

## Programme de la formation

- Copropriété
  - Comment est-elle constituée ?
  - Qui la représente et qui assure ?
- Fondements de la responsabilité
  - Code civil
  - Engagements contractuels ou conventionnels ?
- Locataire, copropriétaire occupant ou non, copropriété
  - Dans un immeuble locatif ou en copropriété, qui est responsable ?
- Intervention des assureurs
  - Comment exercer son recours, sur quoi et contre qui ?

## Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le

stage

## **Méthodes pédagogiques**

- Exposés à partir d'un diaporama
- Réalisation d'exercices et de cas pratiques
- Échanges d'expériences avec les participants